

Un syndicat
qui informe

Un syndicat
responsable

Un syndicat
utile



La Bafouille



Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

Numéro 6

GMBI : LES USAGERS GALERENT, LES AGENTS DE LA DGFIP DEGUSTENT !!

Cette année, la DRFIP impose à marche forcée aux SIP, déjà au bout du rouleau, les questions GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers). Il y a télescopage entre les déclarations foncières d'occupation des locaux et celles de l'impôt sur le revenu, ce qui fait que les usagers sont encore plus nombreux à faire la queue dans les Centres des Finances Publiques. Certains Centres des Finances Publiques n'ont pas vu autant d'usagers dans les accueils depuis bien longtemps, voire jamais !!

Force est de constater que l'ensemble des structures en charge de l'impôt des particuliers est en sous-effectif et dans l'incapacité d'être sur plusieurs fronts en même temps.

Malgré l'implication professionnelle de tous les agents, la situation se détériore de jours en jours.

Malheureusement, l'éclatement « technique » des locaux (destination des dépendances pour une meilleure information dans GMBI) et l'accès GMBI ont suscité de nombreux questionnements.

Une fiche de visite intitulée « Déclaration de l'occupation et des loyers » a du être mise à disposition dans les accueils pour les redevables ne possédant pas internet ou ne maîtrisant pas l'informatique.

A charge pour les agents de saisir les mises à jour...

« Venez nombreux dans vos centres des impôts ou téléphonez-leur, vous trouverez toujours quelqu'un pour vous accueillir, vous orienter, vous répondre... » nous dit le ministre. Ces propos sont complètement décalés de la réalité des services de la DGFIP !!

Depuis la mise en place du NRP, tout est mis en oeuvre pour limiter le plus possible l'accueil physique.

Et la proximité promise n'est qu'une tromperie !!

Il est urgent de se rendre compte de la situation critique des services qui ne peuvent plus absorber de tâches supplémentaires, d'autant qu'une problématique ressort des explications présentées par l'administration pour GMBI :

Comment pourra-t-on générer un réflexe chez l'utilisateur pour des obligations foncières qui ne sont pas annuelles ?



Sécurité des agents du contrôle fiscal

Le ministre délégué aux comptes publics a présenté ses arbitrages concernant la sécurité des agents du contrôle fiscal et a pris plusieurs engagements :

- La DGFIP pourra choisir le lieu du contrôle et les modalités d'échanges avec le contribuable;
- Le recours à l'anonymat sera assoupli;
- Rappel des finalités et de la légitimité du contrôle fiscal, ainsi que des droits et devoirs du contribuable vérifié dans l'avis de vérification;
- L'offre de formation sera améliorée en matière de sécurité;
- Les modalités de signalement interne des situations difficiles seront renouvées avec un objectif de tolérance «zéro». Des dépôts de plainte seront systématiques de la part de l'administration dès que des actes répréhensibles seront constatés.
Le ministre a indiqué que des condamnations pénales venaient d'être prononcées, notamment à l'encontre de blogs insultants envers les collègues suite au drame de Bullecourt;
- Le réseau de la DGFIP sera doté de davantage véhicules de service pour répondre aux besoins des équipes de contrôle. Le ministre a précisé que le volet budgétaire ne sera pas une contrainte;
- Les agents des BCR seront dotés de gilets pare-balles pour leur permettre d'accompagner sans risque les forces de l'ordre lors d'opérations conjointes;
- Les modalités d'accès au fichier des antécédents judiciaires (TAJ) sont en cours de discussion avec le Ministère de l'Intérieur. Le cadrage des modalités de recours aux forces de police et de gendarmerie pour sécuriser les opérations aux risques très élevés sera également au programme de ces discussions.

Les annonces du ministre reprennent largement les propositions que l'UNSA DGFIP avait portées lors des deux groupes de travail de décembre et janvier dernier.



Sécurité des agents d'accueil, huissiers et géomètres

A ce jour, les discussions sont toujours en cours. Le principe d'une politique de tolérance zéro contre les incivilités et agressions envers les agents des finances publiques a fait consensus ainsi que le principe de ne pas relâcher la lutte contre la fraude.
Concernant les bâtiments et les accueils, l'UNSA a fait plusieurs propositions :

- Mise en place de portiques détecteurs de métaux, portails d'accueils tels que ceux qui existent dans les tribunaux ou les préfectures, de tourniquets pour réguler les flux.
La DG est réservée sur cette demande;
- Portillon avec ouverture à distance permettant de s'assurer de l'identité de la personne selon le principe «Qui va là?»;
- Les vitrines de sécurité doivent être généralisées sur les accueils;
- Les locaux d'accueils et les box devraient être aménagés avec une voie de dégagement à l'arrière;
- Caméras de surveillance et vidéo-projection.
Ce point est sensible et soulève des questions et des restrictions imposées par la CNIL. Cela ne pourrait s'envisager qu'avec discernement et parcimonie;
- Bouton et procédure d'alerte et bouton d'alarme.
Le bouton d'alerte est fait pour attirer l'attention et requérir l'aide et le soutien de collègues et du chef de service.
Le bouton d'alarme est conçue pour demander l'intervention des secours externes et des forces de l'ordre;
- Recours à des vigiles. Il n'est pas écarté selon les circonstances ou les périodes (campagne IR).
La DG a précisé qu'il conviendra de disposer d'au moins un dispositif de sécurisation des accueils, mais sans exagérer;

Autres points :

L'accueil généraliste des SIP demeurera, avec et sans rendez-vous.

L'UNSA a demandé à ce que l'anonymat soit généralisé.

La DG a indiqué que le parc de véhicules de services utilisables par les agents nomades (vérificateurs, huissiers, géomètres) serait fortement augmenté (plusieurs centaines voire de plus d'un millier).

Expérimentation de la semaine de 4 jours à la DGFIP

Lors de la campagne des élections professionnelles de décembre 2022, nous nous étions engagés à relayer nos revendications auprès des représentants du gouvernement et notamment de Gabriel Attal et de Stanislas Guérini concernant l'expérimentation de la semaine de 35 heures sur 4 jours.

Cette nouvelle modalité de travail permettrait à des agents, notamment ceux qui ont vu leur site de travail supprimé ou déplacé, de faire un autre choix d'organisation de leur temps de travail plus propice à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Ce dispositif s'inscrit également dans une démarche éco-responsable visant, comme le télétravail, à limiter les déplacements professionnels et leur impact sur le climat.

Lors du CSA Ministériel du jeudi 11 mai 2023, Gabriel Attal, que l'UNSA Finances avait rencontré début janvier pour notamment discuter de ce sujet, a acté sa volonté d'expérimenter cette organisation du travail à la DGFIP dans un premier temps.

La négociation sur cette expérimentation devrait intervenir à l'automne 2023.

Pour l'UNSA c'est une satisfaction mais le plus dur reste à faire et, notamment, déterminer les conditions de cette expérimentation.

Celle-ci doit permettre, sans a priori, de trouver le bon équilibre pour que cette nouvelle organisation du travail, accessible sur la base du volontariat, participe de l'amélioration de la qualité de vie au travail des agents tout en étant compatible avec l'organisation des services.

Nous savons que cette proposition ne plaît pas à tout le monde et nous serons donc vigilants à ce que certains ne cherchent pas à enterrer ce dossier.

L'UNSA sera également vigilante sur les conditions de mises en œuvre de cette expérimentation !!

A l'UNSA, tous engagés pour l'amélioration de la qualité de vie au travail des agents !!

Suppressions d'emplois 2023:

Le Nord paye encore les pots cassés

En 2023, il y aura ENCORE des emplois en moins à la DRFIP NORD, et pas qu'un peu !! 140 emplois supprimés entre la fermeture du Centre d'encaissement de Lille et les emplois ponctionnés dans la majorité des services. Le département du Nord passera sous la barre des 2 500 emplois en 2023 !!

Il ne faudra pas non plus compter sur les emplois «supplémentaires» annoncés par notre ministre pour augmenter les contrôles fiscaux car ils consisteront en un redéploiement. Les services seront donc encore «ponctionnés».

Encore un effort de notre hiérarchie et nous ne serons pas loin des 50% de suppressions d'emplois dans le département du Nord, depuis le début de celles-ci il y a une quinzaine d'année.

Dans les différents services, on a attaqué l'os et la DRFIP continue à le ronger.

L'UNSA pense aux collègues qui croulent sous le travail. La masse de travail, loin d'avoir diminué, est soit resté la même, soit a augmenté, alors que, dans le même temps, des emplois continuent à être supprimés.

Combien d'emplois seront encore supprimés dans le Nord en 2024 alors que la DG annonce un ralentissement des suppressions?!?

Contact : unsa.drifip59@dgifip.finances.gouv.fr

Blog local : <http://nord.unsadgifip.fr/>



NORD

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion 2023



Nom _____ Prénom _____

N° DGFIP _____ Tél. Portable _____

Grade _____

Service _____

Adresse administrative _____

Adresse Personnelle _____

Code Postal _____ Ville _____

Souhaite adhérer

Souhaite renouveler son adhésion

Signature



À renvoyer à : **UNSA-DGFIP : 139 rue de Bercy 75012 PARIS**

Païement par virement possible, nous contacter

GRADES	Cotisation annuelle en euros Chèque à libeller à UNSA DGFIP
Auxiliaire - Agent Berkani	33
Agent Administratif 1 ^{ère} Classe C1 du 1 ^{er} au 5 ^{ème} échelon	53
Agent Administratif 1 ^{ère} Classe C1 du 6 ^{ème} au 10 ^{ème} échelon	58
Agent Administratif Principal 2 ^{ème} Classe C2 du 1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	69
Agent Administratif Principal 2 ^{ème} Classe C2 du 7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	78
Agent Administratif Principal 1 ^{ère} Classe C3 du 1 ^{er} au 5 ^{ème} échelon	79
Agent Administratif Principal 1 ^{ère} Classe C3 du 6 ^{ème} au 10 ^{ème} échelon	85
Contrôleur 2 ^{ème} Classe B1 - Technicien Géomètre du 1 ^{er} au 7 ^{ème} échelon	87
Contrôleur 2 ^{ème} Classe B1 - Technicien Géomètre du 8 ^{ème} au 13 ^{ème} échelon	91
Contrôleur 1 ^{ère} Classe B2 - Géomètre du 1 ^{er} au 7 ^{ème} échelon	91
Contrôleur 1 ^{ère} Classe B2 - Géomètre du 8 ^{ème} au 13 ^{ème} échelon	98
Contrôleur Principal B3 - Géomètre Principal du 1 ^{er} au 7 ^{ème} échelon	98
Contrôleur Principal B3 - Géomètre Principal du 8 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	104
Inspecteur du 1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	113
Inspecteur du 7 ^{ème} au 9 ^{ème} échelon	121
Inspecteur du 10 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	126
Inspecteur Divisionnaire Classe Normale / Majoration Poste Comptable + 30 €	152 / 182
Inspecteur Divisionnaire Hors Classe / Majoration Poste Comptable + 40 €	167 / 207
Inspecteur Principal / Majoration Poste Comptable + 50 €	178 / 228
AFIP Adjoint / Majoration Poste Comptable + 60 €	201 / 261
AFIP	270
AGFIP (TPG, CSF, Délégué Interrégional des Impôts)	329
Agent Administratif Stagiaire	40
Contrôleur Stagiaire / Inspecteur Stagiaire	55/65
Retraité	50

Nota Bene : le montant versé donne droit à un crédit d'impôt de 66 %.